

Visite du pape François : radiographie de l'Église belge

2/3

A l'occasion de la venue du souverain pontife en Belgique pour le 600^e anniversaire de la KU Leuven et de l'UCLouvain, « Le Soir » dresse un portrait de l'institution catholique. Dans ce deuxième volet : quelle est la vitalité de la foi en 2024 ? Quel héritage catholique pour la KU Leuven et l'UCLouvain ? Dans le volet 3 : Les Belges sont-ils encore croyants ? Quels liens entre monarchie et catholicisme ?

ÉGLISE CATHOLIQUE

« Le catholicisme se meurt par manque

Quel est l'état du catholicisme en Belgique ? Le pape François débarque-t-il dans un pays en voie de déchristianisation ? La chercheuse du Crisp Caroline Sägesser nuance : si la crise des vocations et la raréfaction des paroissiens aux messes dominicales sont réelles, le catholicisme reste ancré ; simplement il est devenu plus identitaire et culturel que véritablement religieux.

ENTRETIEN
WILLIAM BOURTON

Quel est l'état de santé du catholicisme aujourd'hui en Belgique au-delà du simple constat que les églises sont largement vides lors des offices et que les ecclésiastiques se font vieux et rares ? Nous avons interrogé Caroline Sägesser, chercheuse spécialiste des cultes et de la laïcité au Crisp (Centre de recherche et d'information sociopolitiques).

Comment mesurer l'importance, la vitalité de l'Église catholique en Belgique en 2024 ?

Cela dépend de la façon dont on veut définir le périmètre de l'Église et de la définition qu'on donne du mot *catholique* (qu'est-ce qu'appartenir à l'Église catholique ?, se dire catholique ?, etc.). Si l'on prend une définition très restrictive en disant : « Est catholique celui qui est un pratiquant régulier et qui se soumet à l'ensemble des enseignements de l'Église », il n'y a quasi plus personne, et cela depuis longtemps... Un point de rupture, c'est l'encyclique *Humanae Vitae*, promulguée par le pape Paul VI en 1968, qui a réitéré la condamnation de la contraception artificielle. A partir de ce moment-là, on a vu de nombreux catholiques s'éloigner, ne plus être capables d'obéir intégralement à ce que l'Église recommandait.

Mais il existe d'autres marqueurs : les rites de passage. Moins les baptêmes – ce sont les parents qui en décident – ou les funérailles – ce sont aussi souvent les héritiers – que les mariages. Evidemment, l'Église catholique ne tolère pas le remariage des divorcés donc, quand on essaye de faire la proportion

de mariages religieux par rapport au nombre de mariages civils, on ne prend pas véritablement la mesure du nombre de personnes qui souhaiteraient se marier à l'église. Ce qu'il faudrait, c'est avoir la statistique des premiers mariages et ça, malheureusement, nous ne l'avons pas. En tenant compte de cela, en termes de mariages religieux, on est passé d'un mariage sur deux en 1996 à 14 % en 2022 (derniers chiffres disponibles). Cette année-là, il y a eu un petit sursaut (+ 4,4 % par rapport à 2021), qui est sans doute dû à un rattrapage du covid. Il faut voir s'il va se confirmer.



On est un peu dans la panade (...) pour savoir combien il y a de catholiques en Belgique. Je pense que la seule mesure que l'on puisse retenir légitimement, c'est l'auto-identification des personnes

”

cercle de sociabilité, un cercle professionnel – parce que le pilier chrétien existe encore en Belgique mais n'est plus du tout sous-tendu par l'adhésion à une idéologie commune. Personnellement, je n'exclus pas qu'on assiste à une résurgence de ce type de catholicisme, que j'appellerais identitaire ou culturel, face à la présence médiatique très forte de l'islam. Je crois

qu'il y a de plus en plus de personnes qui revendiquent une identité chrétienne ou catholique pour se démarquer de ce qu'ils perçoivent comme étant une présence un peu encombrante de l'islam dans l'espace public. Une volonté de s'affirmer dans une tradition par rapport à d'autres traditions qui sont perçues comme étant plus hétérodoxes, plus étrangères par rapport à l'histoire de Belgique. On voit ça notamment lors des réactions après le changement d'appellation des congés scolaires, sans plus de référence aux fêtes catholiques.

Alors, finalement, c'est quoi être catholique ?

C'est très difficile à définir... Pour l'Église, c'est être baptisé et confirmé – si on n'est pas confirmé on ne pourra, par exemple, pas se marier à l'église. Mais, malheureusement, on n'a pas de statistiques pour savoir combien de personnes, actuellement, sont confirmées en Belgique. Depuis quelques années, l'Église fournit des éléments quant au nombre de sacrements qui sont administrés durant une année civile, mais ça ne nous dit rien de la résultante. On ne dispose pas de chiffres non plus par rapport aux « débaptisations » – qui sont en fait une correction du registre au sens du droit civil : pour l'Église, quand on est baptisé, on l'est pour l'éternité. Donc, on est un peu dans la panade, si je puis m'exprimer ainsi, pour savoir combien il y a de catholiques en Belgique. Je pense que la seule mesure que l'on puisse retenir légitimement, c'est l'auto-identification des personnes. Si quelqu'un dit : « Je suis catholique » ou « Je ne le suis plus » – même s'il n'a pas fait la démarche d'écrire une lettre à l'évêché pour être rayé des registres de baptême –, au nom de quoi viendrait-on remettre sa parole en doute ? Mais là non plus, on n'a pas de données fiables. On peut simplement dire, avec un haut degré de vraisemblance, que le catholicisme demeure de loin la première religion du pays, sauf à Bruxelles où, clairement, c'est l'islam qui est la première religion.

L'Église catholique manque de fidèles mais aussi de personnel...

C'est effectivement très important. Es-

sentiellement, le catholicisme se meurt non par désertion des fidèles ou faute de moyens financiers – puisque la Belgique continue d'être très généreuse à ce niveau-là –, mais par manque de vocations et de prêtres. Actuellement, on est à moins de 2.000 prêtres catholiques pour l'ensemble du Royaume alors que, pour ne prendre qu'un étalon de mesure, le nombre de places potentiellement finançable par le SPF Justice se monte à plus de 7.000. Et parmi ces quelque 2.000 personnes, près des trois quarts ont dépassé l'âge de la retraite normale, c'est-à-dire les 65 ans. Donc, dans dix ans, il n'y a plus de clergé indigène : il n'y aura plus que des prêtres « importés » d'autres pays – Pologne, pays africains ou sud-américains – où les vocations sont encore nombreuses. La crise des vocations, c'est donc, à mon avis, le problème principal auquel l'Église doit faire face aujourd'hui, et cela dans toute l'Europe occidentale. Par ricochet, ça interroge la capacité de l'Église à être universelle car on sent bien que dans nos pays, ouvrir la prêtrise aux hommes mariés ou aux femmes pourrait constituer un embryon de réponse, mais c'est quelque chose qui est totalement exclu pour l'Amérique latine et pour l'Afrique, où se trouvent aujourd'hui la majorité des fidèles de l'Église universelle. Le pape est donc coincé sur cette question-là.

Le culte catholique est-il surfinancé par rapport au nombre de ses fidèles ?

Si vous posez la question comme cela, oui. Mais est-ce la bonne façon de la poser ?... Ce que l'État finance, ce n'est pas une conviction philosophique, c'est une pratique. L'argent sert à entretenir les bâtiments, à payer le salaire de monsieur le curé. Actuellement, 83 % du financement public va à l'Église catholique ; il n'y a pas 83 % des Belges qui se déclarent catholiques, mais est-ce que 83 % des gens qui vont régulièrement dans les lieux de culte ne seraient pas catholiques ? A mon avis, on n'en est pas très loin – même si, comme je l'ai dit, on ne dispose pas de chiffres. La laïcité dite « organisée » reçoit actuellement à peu près 10 % du financement. C'est très peu si on imagine qu'environ un Belge sur deux est laïc, au sens où il ne fréquente aucun lieu de culte ; par contre, c'est énorme quand on le compare au nombre de Belges qui fréquentent une maison de laïcité ou qui ont recours à l'assistance morale laïque. Chacun choisit un peu l'étalon qui est de nature à favoriser sa communauté convictionnelle... Ce qui est absolument certain, c'est qu'on manque cruellement de data.

Pourquoi cette absence de chiffres officiels sur les convictions et les appartenances philosophiques ?

Le premier recensement, organisé en 1846, a sondé la religion des Belges mais, par après, on a estimé que c'était une question qui s'opposait à la liberté constitutionnelle de conviction. Donc on ne l'a plus posée... La religion a été le tabou du XIX^e siècle – comme la langue a été le tabou du XX^e (en 1961, le gouvernement a fait voter une loi interdisant le volet linguistique dans le recensement, NDLR) – mais maintenant, on est plutôt dans une situation où on n'a plus beaucoup d'envie, d'intérêt pour investiguer la question. Malheureusement, car c'est de plus en plus une question qui revient comme étant importante pour les politiques publiques...



« On sent bien que dans nos pays, ouvrir la prêtrise aux hommes mariés ou aux femmes pourrait constituer un embryon de réponse, mais c'est quelque chose qui est totalement exclu pour l'Amérique latine et pour l'Afrique, où se trouvent la majorité des fidèles de l'Église universelle », observe Caroline Sägesser. © PHOTO NEWS.

Plongez dans l'univers mystérieux du nombre π

10,99 €

Le nombre π est omniprésent en mathématiques, en informatique et même là où personne ne l'attendait, ce qui en fait une énigme... Dans ce 2^e hors-série Le Soir / Le Monde, les auteurs font le point sur l'histoire contemporaine du nombre π et sur les nouvelles avancées de la recherche.

LE SOIR
Reprenons notre quotidien

Disponible en librairie ou sur www.lesoir.be/boutique onglet Livres

ABONNÉS



Le programme de la visite : un voyage apostolique au galop
Le pape François arrive en Belgique jeudi soir pour une visite de deux jours et demi. Vous trouverez sur notre site le programme de sa visite.